Informations de base	
2007/2593(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Futur accord sur le Kosovo **Subject** 6.10.04 Situation politique des pays-tiers, conflits régionaux et locaux 6.40.13 Relations dans le cadre/avec les organisations internationales: ONU, OSCE, OCDE, Conseil de l'Europe, BERD **Zone géographique** Kosovo en vertu de la résolution 1244/1999 du Conseil de sécurité de l'ONU	

Acteurs principaux			
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil	Réunions	Date
	Affaires générales	2809	2007-06-18
Commission européenne	DG de la Commission		Commissaire
	Voisinage et négociations d'élargissement		REHN Olli

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
18/06/2007	Adoption de résolution/conclusions par le Conseil		Résumé
11/07/2007	Débat en plénière		Résumé
11/07/2007	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2007/2593(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 136-p2
État de la procédure	Procédure terminée

Futur accord sur le Kosovo

2007/2593(RSP) - 18/06/2007

Le Conseil a confirmé son soutien à l'envoyé spécial des Nations unies, M. Martti Ahtisaari, et a réaffirmé que sa proposition globale, présentée par le Secrétaire général des Nations unies au Conseil de sécurité le 26 mars 2007, fournit la base pour un règlement de la question du Kosovo au moyen d'une nouvelle résolution du Conseil de sécurité des Nations unies.

Le Conseil s'est déclaré favorable à une intensification des efforts afin que le Conseil de sécurité puisse adopter rapidement une résolution qui servira de **base pour une future présence de l'UE** et de la communauté internationale.

Le Conseil a souligné qu'il était nécessaire de trouver rapidement une solution à la question du statut du Kosovo, condition essentielle pour l'avènement d'un Kosovo démocratique et pluriethnique, attaché à l'État de droit, ainsi que pour le maintien et le renforcement de la stabilité régionale.

Il a réitéré sa conviction que le règlement de la question en suspens du statut du Kosovo ne constituait pas un précédent et que l'UE était prête à jouer un rôle important dans la mise en œuvre du texte relatif au statut du Kosovo.

Les travaux préparatoires en vue d'une future présence de l'UE et de la communauté internationale au Kosovo sont actuellement intensifiés, en coordination avec d'autres acteurs internationaux.